

BOSS Loop Contest 2010

Règlement

Ce règlement du BOSS Loop Contest 2010 comprend les conditions et les règles qui sont applicables entre le participant au BOSS Loop Contest et Roland Central Europe SA, une société belge avec siège à Houtstraat 3, B-2260 Oevel, Belgique. Pour participer au BOSS Loop Contest, il est nécessaire de déclarer son accord avec ce règlement en sa totalité.

Définitions

- Roland ou Roland Central Europe SA = une société belge dont le siège se trouve à Houtstraat 3, B-2260 Oevel, Belgique.
- Le Championnat mondial Loop Station 2010 de BOSS est une compétition qui comprend deux parties : 1. Le BOSS Loop Contest (Ronde de qualification + Finale RCE) organisé par RCE et 2. la finale internationale.
- RCE = Roland Central Europe, distributeur d'instruments musicaux électroniques aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg et en France.
- Sélection = La première sélection à base des enregistrements vidéo envoyés par les participants.
- De wedstrijdjury tijdens de RCE-finale zal bestaan uit 6 leden. De exacte samenstelling van deze vakjury wordt via de wedstrijdpagina bekend gemaakt.

Ronde de qualification

- La période de qualification pour soumettre sa candidature est le 15 juillet 2010 jusqu'à la date indiquée sur les pages web du BOSS Loop Contest. L'organisateur peut à tout moment prolonger, interrompre ou terminer le BOSS Loop Contest. On peut s'inscrire à partir du 15 juillet 2010 sur la page internet dédiée.
- Les participants qui ont moins de 18 ans au moment de la finale RCE ou la finale internationale, doivent être accompagnés par un adulte.
- Les participants doivent être résidents permanents au Benelux ou en France.
- Le championnat est ouvert aux musiciens amateurs et professionnels.
- En plus de remplir et de soumettre le formulaire électronique officiel, les participants doivent soumettre une nouvelle vidéo de sa performance.
- Les participants doivent utiliser un looper **BOSS** pour leur morceau (modèles acceptables: RC-2, RC-20, RC-20XL et RC-50) et s'assurer de le montrer bien visible dans la vidéo.
- Les participants peuvent utiliser tout instrument ou matériel pour créer les boucles. Toutefois, il est totalement interdit d'utiliser du matériel déposé et résultera par la disqualification du candidat.
- Le chant est également autorisé.
- Les compositions doivent être originales.
- Le morceau doit commencer par une phrase claire et ne peut inclure des phrases ou des boucles pré enregistrées.
- Tous les éléments de la prestation vidéo, y compris, sans toutefois s'y limiter, la musique, les chansons, le son, les textes récités ou en voix off, les images fixes, les images vidéo et tout autre matériel audiovisuel doivent être entièrement originaux, créés et exécutés par le participant, ou être du domaine public. Toute utilisation d'un de ces éléments, s'il n'est ni original, ni du domaine public, entraîne la disqualification du participant.

- La vidéo doit être de **5 minutes maximum**.
- Les participants doivent dire leur nom au début de la vidéo.

Comment s'inscrire ? (YouTube, ...)

- Les participants doivent télécharger leur vidéo sur YouTube ou sur un site web du même genre et remplir le lien dans le champ dédié du formulaire électronique sur le site internet.
- Le titre de la vidéo participante sur YouTube (ou sur un site web du même genre) doit débiter par : **[BOSS LOOP _ _ _ _ _ _ _ _ _ _]**.
- La période d'inscription est du 15/07/2010 jusqu'au 15/10/2010. Après cette dernière date, le formulaire d'inscription électronique ne sera plus disponible sur le site internet.
- Les participants sont libres d'envoyer plusieurs vidéos.
- Roland Central Europe n'est pas responsable des inscriptions tardives, perdues, endommagées ou dont la livraison est retardée par un problème ou une défaillance technique.

Détermination des finalistes RCE

- Six finalistes RCE seront choisis par des juges d'après les vidéos arrivées jusqu'à la fermeture de la ronde de qualification.
- Les participants seront évalués selon les critères suivants:
 - Interprétation musicale
 - Créativité/imagination/caractère unique
 - Compétence technique
 - Utilisation des fonctions de la Loop Station de la gamme RC
- Chaque catégorie recevra un pointage entre 1 et 10 pour un total de 40.
- Les participants aux six meilleurs points seront les six finalistes RCE.
- En cas d'égalité, les juges délibèreront pour départager les candidats et leur décision sera finale et irrévocable.
- Les six finalistes RCE seront invités à concourir lors de la finale RCE qui se tiendra à Paris, dans le cadre de l'exposition Music & You (du 19 au 22 novembre 2010).
- Les finalistes RCE seront avisés par téléphone ou par courriel. Si un finaliste ne peut pas être rejoint avant le 5 novembre 2010, un autre finaliste RCE sera choisi.
- Les finalistes RCE doivent confirmer, dans les 48 heures suivant l'avis de leur sélection à titre de finaliste RCE, qu'ils sont en mesure de se rendre à Paris, pour participer à la finale RCE, ou à Los Angeles, Californie, pour participer à la finale internationale, le cas échéant. La finale internationale se tiendra dans le cadre du NAMM Show à Los Angeles, Californie (13 au 16 janvier 2011).
- Dans l'éventualité où un finaliste RCE sélectionné ne pourrait se rendre à la finale RCE ou à la finale internationale, il sera retiré de cette compétition et le candidat suivant de la ronde de qualification se verra offrir la même place selon les mêmes conditions.

La Finale RCE

- La finale RCE se tiendra à Paris, dans le cadre de l'exposition Music & You (du 19 au 22 novembre 2010).
- Le transport et de l'aide à l'hébergement seront offerts aux finalistes RCE par Roland. Si un finaliste RCE sélectionné a moins de 18 ans au moment de la finale RCE, et sera donc obligatoirement accompagné par un adulte, les frais de transport et séjour de

- l'accompagnateur/-trice seront à son propre compte.
- Les finalistes RCE doivent jouer devant un public et des juges. La finale RCE sera un événement ouvert au public.
 - Les finalistes RCE peuvent interpréter lors de la finale un morceau différent de celui de leur vidéo; toutefois, ils doivent fournir une nouvelle vidéo à Roland Central Europe, le vendredi 5 novembre 2010 au plus tard.
 - Les demi-finalistes doivent jouer avec une station en boucle BOSS **vide** lors de la finale. Il sera proposé un choix de 4 modèles : RC-2, RC-20, RC-20XL et RC-50.
 - Les demi-finalistes pourront utiliser n'importe quel instrument et matériel pour créer leurs boucles. Toutefois, l'utilisation de matériel déposé est strictement interdite et résultera par la disqualification du candidat.
 - Le chant est également autorisé.
 - Les compositions doivent être originales.
 - L'interprétation est uniquement en solo.
 - Les interprétations doivent commencer par une phrase claire et ne peuvent pas inclure des phrases ou des boucles préenregistrées.
 - Les demi-finalistes doivent jouer lors de la finale RCE pendant **5 minutes maximum**.
 - À la suite des interprétations des trois demi-finalistes, les juges délibèreront pour déterminer les gagnants de la première à la troisième place.
 - L'interprétation des demi-finalistes sera évaluée selon les critères suivants:
 - Interprétation musicale
 - Créativité/imagination/caractère unique
 - Compétence technique
 - Utilisation des fonctions de la Loop Station de la gamme RC
 - Chaque catégorie recevra un pointage entre 1 et 10 pour un total de 40.
 - En cas d'égalité, les juges délibèreront pour départager les finalistes et leur décision sera finale et irrévocable.

Prix de la finale RCE

- Grand prix : coupon pour un produit BOSS/Roland de 750 €
- Deuxième prix : coupon pour un produit BOSS/Roland de 375 €
- Troisième prix : coupon pour un produit BOSS/Roland de 200 €

Ces coupons sont utilisables chez un revendeur BOSS/Roland au Benelux ou en France.

Pas de substitution. Les prix ne peuvent être échangés pour leur valeur en argent ou combinés à une autre offre.

Finale Internationale

- Le gagnant de la finale RCE remportera un voyage tous frais payés (transport et hébergement) pour participer à la finale internationale du Championnat mondial Loop Station
- 2010 de BOSS avec des candidats de d'autres pays.
- La finale internationale se tiendra dans le cadre du NAMM Show à Los Angeles, Californie (13 au 16 janvier 2011).
- Le gagnant de la finale nationale recevra plus d'information sur la finale internationale.

Conditions de participation

- Les employés de Roland Central Europe, ainsi que leurs parents, frères et sœurs, époux,

- enfants et les personnes résidant chez un employé ne peuvent pas participer. De plus, les employés de compagnies associées, filiales, divisions, ainsi que les agences publicitaires embauchées par Roland Central Europe ne peuvent pas non plus participer.
- En participant au Championnat mondial Loop Station 2010 de BOSS, les candidats acceptent de donner à Roland Central Europe SA, ses associés, partenaires, filiales et représentants autorisés le droit d'utiliser dans le monde entier leur vidéo, leur nom, image ou voix sous forme photographique, audio, vidéo, numérique ou tout autre médium (les médias). Ils reconnaissent aussi que les médias restent en tout temps la seule propriété de Roland Central Europe. Ils acceptent aussi que les médias peuvent être utilisés sans restriction par Roland Central Europe SA, ses compagnies associées, partenaires. Filiales et représentants autorisés dans le monde entier pour un usage publicitaire et acceptent de ne recevoir aucune compensation pour l'utilisation ou non des médias. Ils renoncent à tout droit d'inspection et d'approbation des médias ou leur usage éventuel.
 - Le participant déclare qu'il est titulaire de tous les droits relatifs à sa prestation, y compris, mais sans s'y limiter, les droits d'auteur sur l'enregistrement audio et vidéo et la prestation qu'ils contiennent, et, à ce titre, accorde à Roland Central Europe SA, ses affiliés, partenaires, filiales et représentants autorisés du monde entier une licence pour l'utilisation, la copie et toute autre forme de distribution de la prestation vidéo aux fins du présent concours ainsi qu'à des fins promotionnelles, avant et après le concours, pour une période maximale d'un an après la date de clôture du concours.
 - L'utilisation non autorisée de la propriété intellectuelle de Roland Central Europe, y compris logos, conceptions, matériel publicitaire, pages web et représentations, sans permission écrite, est strictement interdite.
 - Roland Central Europe peut, à sa discrétion, empêcher toute personne abusive de participer au championnat. Les formes d'abus incluent mais ne sont pas limitées à : truquer le processus de participation ou la gestion du championnat, agir en violation du règlement ou agir de façon intempestive et abusive. Toute prestation qui contient du contenu interdit ou inapproprié, comme peut le déterminer Roland Central Europe à son entière discrétion, est frappée de disqualification.
 - Roland Central Europe se réserve le droit de disqualifier, sans prévenir le participant, tout candidat qui ne répond pas aux règles ci-incluses.

Le règlement peut changer sans préavis. Roland Central Europe se réserve le droit de modifier ou d'annuler ce concours à n'importe quel moment sans préavis.